

Séance du : 11 Avril 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 12

L'an deux mille vingt trois le 11 avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

**Etaient présents :**

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, STORNI Cécile

**Excusés ayant donné pouvoir :** LEBARON Joëlle donne pouvoir à STORNI Cécile, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

**Absents:** DUFOUR Hervé

**Date de convocation :** 03/04/2023

**Date d'affichage :** 03/04/2023

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

**OBJET : Compte administratif – budget Service Unifié Gymnase**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L. 2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342.1 à D.2342-12;

Ayant entendu son rapporteur ;

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mr Bernard Boyer, désigné à cette occasion, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal approuve le vote du compte administratif à l'unanimité, arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
<b>Dépenses</b>	+ 66 542.04 €	+ 1 761.02 €	68 303.06 €
<b>Recettes</b>	+ 101 259.00 €	+ 70 893.78 €	172 152.78 €
<b>Résultat</b>	+ 34 716.96 €	+ 69 132.76 €	
<b>Résultat antérieur</b>	+ 10 367.95 €	- 50 693.00 €	
<b>Bilan</b>	+ 45 084.91 €	+ 18 439.76 €	+ 63 524.67 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus



Publication du 27/04/2023